



N° d'ordonnance: 8897-U

Remplace: 8570-U

## CONCERNANT LE

Code canadien du travail

- et -

Teamsters Québec, local 1999,

syndicat requérant/  
agent négociateur accrédité,

- et -

2553-4330 Québec Inc. (Aéropro),  
Sainte-Foy (Québec),

employeur,

- et -

l'Union des routiers, brasseries, liqueurs douces  
et ouvriers de diverses industries, section locale 1999,

ancien agent négociateur.

**ATTENDU QUE** le Conseil canadien des relations industrielles, par ordonnance datée du 9 décembre 2003, a accrédité l'Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, section locale 1999 à titre d'agent négociateur d'une unité d'employés de 2553-4330 Québec Inc. (Aéropro);

**ET ATTENDU QUE** le Conseil canadien des relations industrielles a reçu du Teamsters Québec, local 1999 une demande, en vertu de l'article 18 du *Code canadien du travail (Partie I - Relations du travail)*, en vue de modifier ladite ordonnance de façon à remplacer le nom de l'agent négociateur accrédité par «Teamsters Québec, local 1999»;

**N° d'ordonnance: 8897-U**

**ET ATTENDU QUE**, après enquête sur la demande et examen des observations des parties en cause, le Conseil a déterminé qu'il y avait lieu de faire droit à la demande.

**EN CONSÉQUENCE**, le Conseil canadien des relations industrielles ordonne que ladite ordonnance d'accréditation soit modifiée, et la modifie par la présente, en remplaçant le nom de l'agent négociateur accrédité partout où il y figure par «Teamsters Québec, local 1999».

**ET DE PLUS**, le Conseil canadien des relations industrielles reconnaît par la présente que Teamsters Québec, local 1999 est l'agent négociateur accrédité de l'unité comprenant:

*«tous les pilotes d'avion à l'emploi de Aéropro, à l'exclusion du directeur des opérations, du chef pilote et du pilote vérificateur (PVTA)».*

**DONNÉE** à Ottawa, ce 3<sup>e</sup> jour d'août 2005, par le Conseil canadien des relations industrielles.

Jean Gosselin  
Directeur régional (Greffier) - Région du  
Québec

**Référence: n° de dossier 25029-C**